

# FICHE GÉNÉRIQUE DE TRAITEMENT

RGPD

21

Date :

-----

Version :

-----

Activité :

Equipe animatrice

La présente Fiche de Traitement est une « Fiche Générique » ; elle s'applique par défaut aux 22 secteurs du diocèse.

En cas de particularité importante pour un secteur particulier, le correspondant RGPD du secteur rédige un chapitre dans la fiche de secteur, afin de décrire ladite particularité et la motiver.

## 1- Objet du traitement

L'équipe animatrice tient à jour le liste des personnes impliquées dans la vie de la paroisse (responsable d'activité ou bénévole).

L'EA communique avec ces personnes pour organiser les activités existantes ou en proposer de nouvelles.

L'EA élabore également un ou plusieurs « trombinoscopes » afin que les personnes ci-dessus puissent se connaître et communiquer entre elles.

Les Trombinoscopes comportent les nom, prénoms, photo et contacts des personnes en question. Ils sont nécessairement diffusé dans le cercle restreint des personnes qui y sont listées.

## 2- Origine des données manipulées

Tout moyen utile (annuaires, courriers, contact en sortie de messe ... etc)

## 3- Accord des personnes concernées

Pour ce qui relève de la communication « ordinaire » entre l'EA et les acteurs de la vie de la paroisse, le fait de conserver et utiliser leurs données de contact relève de l'intérêt légitime.

Pour ce qui concerne la réalisation du ou des trombinoscopes, il est indispensable que chaque personne donne son accord explicite quant à la diffusion de ses données personnelles.

Les formulaire d'acquiescement seront conservés au secrétariat de secteur pendant 3 ans.

#### 4- Traitements informatiques

aucun.

#### 5- Durée de conservation des données

3 ans.

#### 6- Sous-traitant

Aucun sous-traitant n'est impliqué dans le présent traitement

#### 7- Transmission des données à des intervenants internes et externes

Aucune

#### 8- Procédure de modification ou effacement des données

Requête auprès du responsable de l'équipe animatrice

---ooOoo---